

**ANNEXE à la délibération 2013-2609-07 relative à l'Autorisation de Programme
pour la réalisation du programme de voirie 2013-2014**

Programme de voirie 2013-2014					
Autorisation de Programme	Crédits inscrits sur exercices antérieurs (1)	Année		Financement prévisionnel	
		2013	2014	Nature	Montant
N°AP201301					
1 460 000	0	406 640	1 053 360	Autofinancement	289 194
				Participation Communes	281 806
				FCTVA (3)	189 000
				Emprunt (2)	700 000

Montants exprimés en euros toutes taxes comprises

(1) Pour mémoire

(2) La part de l'emprunt est le résultat d'une proratisation entre l'endettement total, le montant d'investissement et le coût du projet, prévus sur la période

(3) La part de FCTVA mentionnée est le potentiel de dotation que le projet est susceptible de générer à législation actuelle